



Commune de Rochefort

Rapport annuel 2023 - 2024 de la Commission de mobilité

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'usage qui prévaut, nous vous présentons ci-après le rapport annuel de la Commission mobilité couvrant la période de juin 2023 à septembre 2024.

La commission s'est réunie à 3 reprises durant cette période, dont 2 dans la nouvelle législature.

La commission a surtout travaillé sur les dossiers suivants :

- Création de plusieurs parcours de mobilité douce « TransRochefort » et autorisations liées des propriétaires.
- Réouverture de la gare de Montmollin-Montezillon. La commission remercie les députés rochefortois au Grand Conseil et l'Aubier pour leur appui dans ce dossier.

La commission a renoncé aux projets suivants:

- Améliorer le parage à Champ-du-Moulin. Ce dossier demanderait trop d'énergie à la Commune pour un village qui a une gare très bien desservie.
- Créer un nouveau chemin de mobilité douce Balizet - Les Lances. Ce projet était lié à l'exploitation forestière mais ne se fera pas.
- Lancer une motion pour la création d'une gare routière aux Grattes. Elle est contreproductive par rapport à notre volonté de maintenir la ligne CFF existante.

La commission remercie le Conseil communal pour la finalisation des dossiers suivants :

- Cheminement piétonnier à Brot-Dessous.
- 30 km/h à Chambrelieu.

La commission a fixé les objectifs suivants pour cette législature:

- Réaliser un projet intelligent pour la Rue et la place du Collège
- Poursuivre l'adaptation des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite
- Étudier puis réaliser l'aménagement de la traversée de la ligne CFF en Haut du Burkli
- Favoriser la mobilité électrique des Rochefortois
- Analyser et prioriser les propositions des rapports en lien avec le PAL
- Lancer les parcours de mobilité douce TransRochefort en 2025
- Réouvrir la gare de Montmollin – Montezillon en arrêt sur demande
- Observer la continuité des pistes cyclables
- Analyser la mobilité des écoliers de Montezillon qui vont au CESCOLE
- Maintenir la gare de Chambrelieu

Pour ce dernier point, qui demanderait une évolution du projet Mobilité 2030 du canton, la commission va tenter d'établir une stratégie durant cette législature en consultant les autres Communes concernées.

Pour le point des transports publics, la commission souhaite que la Commune mandate un bureau spécialisé pour analyser les informations qui sont transmises par le canton, par exemple pour la prolongation de toutes les courses de la ligne 120 aux Grattes et pour la réouverture de la gare de Montmollin – Montezillon.

Naturellement, nous demeurons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Rochefort, le 18 octobre 2024

Au nom de la Commission de mobilité

Le président,

Philippe Burri